

Un manifeste de l'engagement



94e Rencontre des Semaines sociales de France

"UNE SOCIÉTÉ À RECONSTRUIRE, ENGAGEONS-NOUS !"

2020

POURQUOI UN MANIFESTE DE L'ENGAGEMENT ?

Parce que, depuis plus d'un siècle, elles se donnent pour mission de penser pour mieux agir, les Semaines sociales de France ont, pendant deux ans, engagé leur réflexion sur les inégalités sociales et territoriales qui minent notre pays, l'émiettement de la société en îlots ne communiquant plus : elles veulent proposer des pistes pour reconstruire cette société abîmée, la rendre plus juste et plus fraternelle. Ces fractures ne datent pas d'hier, mais leur réalité est apparue de manière nouvelle avec la crise des Gilets jaunes. Le climat s'est encore alourdi avec les mouvements de protestation contre la réforme des retraites. Alors est survenue la pandémie de la Covid 19, inédite dans les moyens sanitaires et économiques mis en œuvre pour la combattre, mais terriblement révélatrice des pauvretés en matière de logement, d'éducation, de revenus, de travail... Puis des actes terroristes tragiques sont à nouveau venus blesser notre pays.

S'engager pour reconstruire la société, telle est donc notre ambition. Ne pas céder au défaitisme et au découragement. Trouver la force et les raisons d'agir. En puisant à la source de la pensée sociale de l'Eglise, le principe vital de notre association, nous voulons avec d'autres travailler à recoudre notre tissu social déchiré. Parce que nous croyons, nous savons, que les croyants, notamment les chrétiens que nous sommes, ont un rôle immense à jouer - et une lourde responsabilité - pour inspirer notre monde et lui donner de l'espérance. Beaucoup espèrent que les crises successives conduiront à des transformations profondes de notre société. Il est nécessaire en effet de retrouver confiance en nous et en nos institutions. Prendre soin les uns des autres : voilà l'horizon. Repenser l'exercice de la démocratie, pour que soient davantage écoutés ceux qui sont trop souvent privés de parole, et reconnus ceux qui se sentent oubliés ou méprisés. Faire dialoguer l'écologie et la justice sociale...

Nous voulons participer à cette transformation. Malgré la complexité des sujets, malgré la faiblesse de nos moyens, nous croyons que chacun peut peser sur les événements. Pour ce Manifeste, nous avons élaboré des pistes de solution, en nous appuyant sur des partenaires eux-mêmes engagés dans la transformation sociale de notre pays ; nous les avons travaillés en ateliers ; nous les présenterons à ceux qui détiennent le pouvoir, les pouvoirs. Nous continuerons à y travailler au fil des mois. Mais ces engagements institutionnels et politiques doivent aussi être personnels : qu'allons-nous faire concrètement, avec qui allons-nous agir, dans quelle association, quelle communauté ? Et allons-nous accepter de convertir notre regard ? Ces propositions-ci sont également présentées dans le Manifeste.

Les principes de l'enseignement social de l'Eglise guident nos choix pour donner à notre monde un goût d'Evangile : notamment l'attention aux plus fragiles et la conviction que chacun peut agir là où il est. Dans son encyclique *Fratelli Tutti*, le pape François rappelle que la parabole du Samaritain « nous invite à raviver notre vocation de citoyens de nos pays respectifs et du monde entier, bâtisseurs d'un nouveau lien social ». Nous voulons apporter notre pierre.

3 OBJECTIFS ET 3 LEVIERS

Le renouveau pour une société française plus humaine, inclusive et réconciliée avec elle-même, procèdera de l'engagement de tous et de chacun. Cultiver son engagement, là où on est, sa relation au monde et son exigence vis-à-vis de nos responsables, voilà les trois dimensions de l'engagement, qui se nourrissent les unes les autres sans s'exclure :

- ✓ Un engagement personnel, fonction de ses capacités et disponibilités, fait d'une kyrielle de petites actions du quotidien. Un engagement qu'il faut nourrir, cultiver et stimuler ;
- ✓ Un engagement citoyen, c'est-à-dire une démarche visant à mieux comprendre le monde pour mieux l'habiter et y jouer son rôle, notamment par le biais du vote et par la participation à la vie associative ;
- ✓ Une exigence vis-à-vis de nos responsables (politiques, économiques, associatifs). Tout n'est pas de leur fait, ni du nôtre du reste, mais on peut s'engager dans un dialogue exigeant avec celles et ceux qui ont une part active à la marche du monde du fait de leurs responsabilités.

Pour arriver aux propositions inscrites dans le Manifeste, la méthode utilisée a été de privilégier 8 terrains d'actions prioritaires pour faire émerger des mesures et engagements enracinés dans chacun des secteurs concernés : l'écologie, la santé, le logement, les territoires et la démocratie locale, le travail, l'éducation, le numérique, la solidarité au-delà des frontières.

Ces propositions, politiques, associatives et personnelles, n'ont pas la prétention à l'exhaustivité. La liste des associations mentionnées mérite d'être élargie, en particulier au niveau des territoires. A chacun de faire son choix pour éventuellement adhérer, faire un don ou voir ce qui est transposable près de chez soi. A chacun aussi de réfléchir sur ses engagements personnels en fonction de ses possibilités.

Les propositions politiques ne sont pas l'esquisse d'un programme de Gouvernement, mais visent à interpeller les décideurs, à « faire bouger les lignes » autour de grands axes et de quelques mesures concrètes. Ce sont des pistes de travail plutôt que des propositions « clé en main ».

Certaines propositions sont rapidement applicables, pour autant que la volonté politique soit suffisamment forte, d'autres nécessitent de sortir des modèles et équilibres existants, ce qui nécessitera un effort durable et patient de conviction. Elles ont été travaillées pendant l'année 2020 puis discutées et amendées pendant la Rencontre, permettant d'arriver à un document de référence, étape nécessaire pour poursuivre le chemin avec d'autres, en étant réaliste mais aussi plein d'espérance. Certaines propositions font débat et ce débat sera mené par les Semaines sociales au cours des prochains mois. De ce débat émergeront sans doute des propositions nouvelles.

Les propositions institutionnelles et politiques, ainsi que les nombreuses propositions d'engagements associatifs ou personnels, sont présentées, secteur par secteur. Il s'agit bien d'un tout cohérent, mais chaque proposition aura sa vie propre, sera affinée par ceux qui voudront s'en saisir, avec tous ceux qui partagent le même objectif. Cet effort de déclinaison des propositions et de plaidoyer est l'affaire de tous, de chacun de nous, des Semaines sociales de France et des antennes régionales.

Il est donc important de parcourir les 8 fiches de propositions incluses dans le Manifeste. Au-

delà des mesures secteur par secteur, une lecture d'ensemble permet d'apercevoir une belle cohérence qui reflète les valeurs portées par les Semaines sociales de France, nourries par la pensée sociale de l'Eglise, en particulier par les deux encycliques du Pape François : Laudato'Si et Fratelli Tutti.

Nous distinguons 3 objectifs prioritaires pour « refaire société » et 3 leviers pour l'action.

Les 3 objectifs :

- ✓ L'attention aux plus pauvres, aux laissés-pour-compte, aux migrants, à mettre au cœur du Pacte social français et européen (TRAV3, EDUC4, LOG1, SOL1, SOL2) ;
- ✓ La lutte pour la justice et contre les inégalités dans l'entreprise, la société et le monde (TRAV2, NUM1, LOG3, LOG4, SOL3) ;
- ✓ L'impératif d'une consommation plus sobre et écologiquement responsable (ECO2, ECO3, ECO4)

Les 3 leviers :

- ✓ L'attention permanente à la subsidiarité. Les grandes institutions de l'éducation et de la santé, les collectivités territoriales sont les acteurs premiers de l'action publique mais elles ne peuvent pas tout toutes seules sans l'action des citoyens, des corps intermédiaires et des associations (EDUC2, SANT1, NUM3, TER4)
- ✓ L'éducation, la formation, l'information : Ce triptyque fondamental concerne tous les secteurs de la société (ECO1, LOG2, EDUC3, SANT2, NUM2, NUM3)
- ✓ La construction de consensus et de confiance dans la société grâce à des initiatives fortes et innovantes touchant l'ensemble des citoyens et pas seulement les professionnels des secteurs concernés (EDUC1, SANT3, TER2, TER3)

Dans les pages qui suivent, vous trouverez, à côté de certaines propositions politiques et institutionnelles, la mention :

- **Plébiscite** : 90% des participants aux ateliers étaient « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » ;
- **EN DEBAT** : les participants aux ateliers étaient partagés, pour certains « pas du tout d'accord »

Education

Propositions politiques et institutionnelles

- **EDUC1 : Adosser une Charte de l'éducation à la Constitution, pour dire ensemble les principes fondamentaux que nous voulons pour l'avenir de nos enfants, comme la charte de l'environnement l'a été en 2004. *Plébiscite***

L'éducation est en souffrance. Cela rend indispensable une mobilisation générale de toute la société française en faveur de sa jeunesse avec une attention particulière pour les plus faibles. C'est dans cette esprit que citoyens, jeunes et familles, parents et grands-parents, professionnels et acteurs éducatifs, Etat et collectivités territoriales, entreprises et syndicats, tous sont invités à contribuer à la rédaction des principes fondamentaux que nous voulons pour l'avenir de nos enfants.

Ces principes seront inscrits dans une Charte de l'éducation qui est en cours de rédaction. Son adossement

à la Constitution sanctionnerait avec éclat le consensus qui aura été atteint entre tous les acteurs.

- **EDUC2 : Transformer en profondeur la gouvernance de notre système éducatif dans une logique de subsidiarité ; faire davantage confiance aux acteurs de terrain *Plébiscite***

A l'image de ce qui se passe dans la plupart des pays de l'OCDE, il s'agit de donner une plus grande autonomie aux établissements scolaires dans : la définition de leur projet éducatif (avec une plus grande latitude dans l'utilisation des dotations horaires afin de mieux s'adapter aux réalités du terrain et aux besoins des jeunes et des familles) ; et aussi le recrutement de leurs équipes éducatives avec la possibilité pour les chefs d'établissement de faire un recrutement sur profil pour remplacer la procédure actuelle où l'enseignant est « parachuté » dans l'établissement sans contact préalable avec le chef d'établissement.

On pourrait aussi décentraliser une partie de l'enseignement au niveau des régions, en commençant par exemple par les lycées professionnels et agricoles, qui seraient pris en charge par les Régions (pas seulement les locaux ou les personnels techniques, mais aussi le corps enseignant, les budgets...).

Les examens nationaux et un référentiel national d'évaluation des établissements permettraient de garantir une cohérence nationale.

- **EDUC3 : Renforcer massivement les politiques de soutien à la parentalité *Plébiscite***

Aujourd'hui, malgré un renforcement des financements, le soutien à la parentalité reste assez marginal dans la politique familiale. Nous proposons de faire du soutien à la parentalité l'un des trois piliers de la politique familiale (avec le financement des modes de garde pour la petite enfance et le financement des prestations légales : allocations familiales...).

L'objectif est de construire une offre de services solide qui permettrait à chaque parent qui le souhaite d'avoir accès à un dispositif de soutien : groupes de parents, médiateurs parents/école, accès à une maison des familles, participation à des conférences thématiques (éducation au numérique, éducation affective, relationnelle et sexuelle, orientation...). Des instituts de la parentalité sont en cours de déploiement. Il en faudrait dans tous les départements.

- **EDUC4 : Ne plus laisser les jeunes majeurs sortant de l'Aide sociale à l'Enfance sans accompagnement à 18 ans. *Plébiscite***

Aujourd'hui, la loi protège les mineurs confiés à la Protection de l'Enfance. En revanche, la plus grande incertitude pèse sur le sort des jeunes majeurs qui sortent de l'Aide sociale à l'enfance. Nous proposons la systématisation de l'accompagnement jusqu'à 21 ans minimum pour tous les jeunes sortant de l'ASE.

Cela permettrait aux jeunes placés de se projeter plus sereinement dans des parcours de formation, alors même qu'ils ont souvent des parcours scolaires chaotiques du fait de leur situation familiale et sociale.

Engagements associatifs :

- Rejoindre ou soutenir des associations comme Vers le haut (<https://www.verslehaut.org/>) ou les apprentis d'Auteuil (<https://www.apprentis-auteuil.org/>)
- Participer aux Etats Généraux de l'Education qui invitent la société civile à porter des propositions : « vous avez une partie de la réponse ». Par exemple en votant sur les propositions disponibles sur la plateforme <https://etatsgeneraux-education.fr/> ; en participant aux réunions en régions, et à la synthèse nationale (le 12 juin 2021 à la Maison de la Radio)
- S'engager dans le parrainage de proximité, en prenant contact avec l'une des associations qui met en relation des enfants/des jeunes qui ont besoin d'ouverture socio-culturelle et des bénévoles prêts à s'engager, dans la durée, 2 heures par mois pour des visites, des sorties, des rencontres... (cf. <http://unenfantunefamille.org/>)
- Pour ceux qui ont des responsabilités en entreprise : promouvoir la responsabilité éducative des entreprises en mettant l'éducation au cœur des stratégies RSE et RH des entreprises : apprentissage, stage de 3ème, interventions en collège, tutorat. Voir intégrer dans le reporting extrafinancier de l'entreprise des indicateurs de mesure de leur impact éducatif pour valoriser davantage les entreprises qui s'engagent dans le domaine.

Proposition d'engagement / de discernement personnel :

- Ne pas oublier le devoir d'espérance à partager avec les jeunes
- Travailler à réconcilier une communauté éducative intégrant toutes les parties prenantes
- Encourager, susciter les vocations éducatives, en s'abstenant de critiques sur les enseignants
- et en exprimant notre reconnaissance aux enseignants, éducateurs qui s'engagent pour les jeunes.

Travail

Propositions politiques et institutionnelles

- **TRAV1 : Associer davantage les salariés aux enjeux et au partage de la valeur dans leur organisation** *Plébiscite*

L'entreprise peut être l'un des lieux où se construit le lien social autour d'un projet commun. La pandémie a montré l'urgence de consolider ou renforcer cette réalité par des mesures fortes, inscrites en partie seulement dans la loi Pacte, comme l'obligation de mise en place de la participation et de l'intéressement dans les PME et TPE, l'incitation à ouvrir 10% du capital aux salariés avec représentation au Conseil d'administration pour toutes les entreprises et abondement de l'employeur.

- **TRAV2 : Obligation de respecter un rapport de 1 à 20 entre la rémunération nette du plus bas salaire et celle du plus haut au sein de la même structure** *EN DEBAT*

La pandémie a mis en évidence l'écart entre utilité sociale et rémunération du travail. S'il est difficile d'établir un lien objectif et universel entre rémunération et valeur sociale du travail, certains écarts entre rémunérations et l'existence de très bas salaires sont immoraux et injustifiés.

Il est proposé une obligation de respecter un rapport de 1 à 20 entre la rémunération nette du plus bas salaire et celle du plus haut au sein de la même structure. Les contrevenants seraient lourdement fiscalisés sur le dépassement (20 x plus bas salaire) pour nourrir un fonds de solidarité dédié au retour à l'emploi.

- **TRAV3 : Sécurisation des parcours professionnels et de vie et lutte contre la précarisation du travail** *Plébiscite*

Il est proposé de valoriser davantage, sous formes de trimestres retenus dans le calcul de la retraite, les formes d'activités non-salariées que sont les congés parentaux, l'activité associative, les congés d'aidants, la création d'entreprise.

De faire du compte personnel de formation, un levier d'éducation permanente autant que d'adaptation aux métiers, en particulier, au départ de la vie professionnelle, abonder le compte personnel de formation d'un montant inversement proportionnel aux années d'études réalisées.

Que, au-delà de 10% de contrats précaires dans une structure donnée, il y ait un abondement obligatoire à un fonds de solidarité dédié au retour à l'emploi.

Engagements associatifs :

- **S'engager dans la lutte contre le chômage**, dans une association telle : Solidarités Nouvelles face au chômage et/ou Territoires Zéro chômeur de longue durée tant pour apporter à un chômeur un accompagnement et son propre réseau relationnel, que pour apporter à la structure du travail <https://snc.asso.fr/>
<https://www.tzcld.fr/>

- **Se syndiquer, assumer un mandat syndical ou de représentation des salariés**

Proposition d'engagement / de discernement personnel

Se comporter au quotidien en consommateur exigeant et responsable : à titre individuel, nous sommes tous des clients de commerces, d'artisans, de prestataires... et parfois employeurs (aides à domicile...). Au nom de la recherche d'un optimum économique, pouvons-nous accepter de rendre insupportable ou illégal le travail de ceux qui œuvrent directement ou indirectement pour nous ? En tant que consommateur, dans quelles conditions sociales et environnementales sont fabriqués/livrés/vendus les produits et services que nous achetons ? En tant qu'employeur, suis-je sûr que le respect de mes exigences ne se fait pas au détriment du respect de la vie personnelle, de la sécurité ou de l'accès à une « juste » rémunération de mes salariés ?

Santé

Propositions politiques et institutionnelles

- **SANT1 : Mettre la prévention au cœur des orientations de la politique de santé** *Plébiscite*

L'éducation à la santé, à la connaissance et à l'usage du système de santé, débute à l'école et se poursuit à tout âge. Bien que préalable à la réception des messages individuels, comme la responsabilisation des comportements futurs, elle n'est pas considérée prioritaire, alors que l'on observe dès à présent chez les adolescents, une augmentation de facteurs de risques futurs, notamment d'origine alimentaire (obésité, alcool).

La prévention est un investissement social et économique. Le coût total des maladies chroniques accessibles à la prévention (diabète, maladies cardio-vasculaires, cancers des voies aéro-digestives supérieures) représente près des deux tiers des dépenses de santé.

Bénéficiant à tous, et plus particulièrement aux moins nantis, en qualité de vie comme en espérance de vie, la prévention peut être considérée comme un « bien commun de santé », que les choix de financement de la santé doivent privilégier. En France, de nombreux intervenants institutionnels, publics ou privés, sont impliqués, sans cohérence globale, ni coordination des actions ni lisibilité globale des financements.

- **SANT2 : Intégrer dans la formation et la sélection des professionnels de santé des compétences en sciences humaines, économiques et sociales les rendant aptes à percevoir l'importance du temps consacré à chaque patient, à mieux intégrer la réflexion éthique et à pratiquer des processus coopératifs** *Plébiscite*

Au-delà de l'acquisition de savoirs techniques, il s'agit de former des professionnels capables de demeurer attentifs à la plainte du patient et d'y répondre par leurs compétences, dans le respect de « l'homme couché » dans l'écoute de ce que celui-ci peut leur apprendre sur le soin et sur leur métier. La réduction du temps d'écoute du patient ne permet qu'une prise en compte très partielle de la plainte, des troubles de santé qu'elle traduit, comme des conditions, notamment sociales, permettant la mise en œuvre des investigations complémentaires ou des traitements.

L'identification des autres partenaires nécessaires au soin, la coordination des uns et des autres en pâtissent, pouvant rendre illusoire un soin alors réduit à une ordonnance. Dans un système réduisant ce temps pour optimiser, sans limites, la production de soins, les valeurs du soin disparaissent avec leur valorisation financière.

Face aux cloisonnements catégoriels et afin de développer le respect des professionnels entre eux, la connaissance réciproque est nécessaire. Elle sera facilitée par des temps d'apprentissage commun, entre les différentes catégories de professions de santé et aussi avec les professionnels des services sociaux ou médico sociaux qui contribuent à un soin global à la personne.

- **SANT3 : Lancer une convention citoyenne pour la santé sur le modèle de la convention climat** *Plébiscite*

Par une initiative innovante, il s'agit de renforcer la cohésion et la solidarité nationale autour des défis que notre pays devra affronter dans le domaine de la santé.

Si le thème général de la Convention pourrait être : « Comment assurer à chaque personne, un accès équitable au système de santé, commençant par la prévention, du soin à la réadaptation, tout au long de la vie, selon un cadre conforme à l'exigence de solidarité nationale ? », la question précise pourrait être : « Comment, en vingt ans, réduire de moitié l'écart actuel d'espérance de vie entre catégories sociales, (13 années pour les hommes, 8 pour les femmes), en tirant vers le haut les catégories défavorisées, sans inflation des dépenses de santé autres que celles liées au vieillissement de la population ».

Engagements associatifs

- Possibilité de rejoindre l'une de ces associations ou de m'inspirer de leur témoignage pour lancer une initiative locale
 - *dans le domaine de la prévention*
<https://www.medecinsdumonde.org/fr/contact/nous-rencontrer>
La mission santé de <https://www.emmaus-solidarite.org/missions-transversales/>
Ou dans le cadre d'établissements scolaires <https://eduscol.education.fr/2346/sante>
 - *dans une action intergénérationnelle de prévention des effets de l'isolement*
<https://www.petitsfreresdespauvres.fr/devenir-benevole>
<http://www.pace2000.org/fr/>
- Rejoindre les représentants d'utilisateurs du Centre hospitalier, ou de la clinique, dont moi-même ou ma famille sommes amenés à utiliser les services, en m'informant préalablement
 - <https://www.france-assos-sante.org/>
 - <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/parcours-de-sante-vos-droits/article/le-droit-des-usagers-faire-connaître-et-vivre-les-droits-des-usagers-de-la>

Proposition d'engagement/ de discernement personnel

- Je facilite la communication entre les soignants en remplissant mon dossier médical personnel de l'Assurance Maladie <https://dmp.fr>
- Je tiens à jour le carnet de santé de mes enfants, notamment pour les vaccinations
- Si je suis porteur d'une maladie chronique, je m'informe auprès de mon médecin traitant, des examens et traitements que je dois suivre et m'efforce d'être observant
- Je note et, tiens à jour, les événements importants ayant nécessité une hospitalisation (maternité, interventions, maladies graves) ainsi que les traitements médicamenteux subis et les éventuels effets secondaires. Il m'aidera à renseigner un médecin ou un autre soignant que je ne connais pas encore
- Si la prochaine consultation doit être une consultation d'annonce de résultats d'examens avec la perspective d'une maladie grave, je demande à un proche de m'accompagner et note les questions que je souhaite voir aborder
- Je respecte le principe du « parcours coordonné de soins » qui permet à mon médecin traitant d'apprécier au mieux les examens et avis secondaires éventuels que mon état nécessite
- Je suis attentif à mon équilibre nutritionnel, comme à celui de mes proches, recherchant le Nutriscore des produits alimentaires achetés ayant fait l'objet d'une préparation industrielle <https://www.mangerbouger.fr/Manger-mieux/Comment-manger-mieux/Comment-comprendre-les-informations-nutritionnelles/Qu-est-ce-que-le-Nutri-Score>
- Parent d'enfants en collège ou lycée, je m'informe de l'existence et des actions *du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté* des établissements dans lesquels ils sont élèves et demande à en faire partie afin de promouvoir des actions en cohérence avec l'environnement culturel et social comme avec les risques épidémiologiques observés (drogue, surpoids).

Ecologie

Propositions politiques et institutionnelles

- **ECO1 : Pour une mesure universelle et exhaustive du « contenu carbone » des biens et services**
Plébiscite

Les SSF soutiennent toutes les propositions qui visent à fournir aux citoyens, aux consommateurs, aux décideurs économiques et aux décideurs politiques des moyens de mesure fiables et exhaustifs de l'impact carbone de toute activité de production de biens et services.

La mesure du « contenu carbone » devra être simple et lisible pour le consommateur et être mise en place en commençant par l'obligation faite aux entreprises et aux administrations de réaliser le bilan carbone annuel des émissions « directes ». Cette obligation devra également être étendue aux importations.

- **ECO2 : Réguler strictement la publicité non sollicitée** *Plébiscite*

Si la publicité peut être utile pour permettre à un consommateur de choisir, en ayant connaissance des possibilités proposées par le marché, elle est trop souvent une incitation à la surconsommation ou à la mal-consommation. Par ailleurs, la publicité en elle-même engendre une consommation importante de ressources (papier, transport des prospectus et des affiches, consommation électrique des affichages lumineux et vidéo...).

Ceci n'est pas soutenable pour la planète, il est donc nécessaire d'induire un changement « systémique » en régulant strictement la publicité sur les voies de circulation publique, dans les transports en commun, déposée dans les boîtes aux lettres, les avions publicitaires, la distribution automatique d'échantillons lors d'un achat.

Pour les sites internet, il est proposé de systématiquement donner le choix entre consulter le contenu gratuitement avec de la publicité, ou consulter ce même contenu sans publicité moyennant un paiement à la consultation. Il est aussi proposé que les navigateurs internet intègrent par défaut un bloqueur de publicité.

- **ECO3 : Fiscaliser les émissions de gaz à effet de serre pour décarboner la chaîne de valeur des biens et services** *Plébiscite*

Compte tenu de l'urgence d'une action visant à limiter le changement climatique, il est nécessaire d'envoyer au « marché » (aussi bien aux producteurs qu'aux consommateurs) un signal très clair sur le coût que représente pour la société tout bien ou service qui induirait des émissions de GES trop importantes par rapport à des alternatives existantes.

Il est proposé une fiscalisation (de type « TVA carbone ») du bilan « gaz à effet de serre » détaillé, annuel, et complet de tous les produits et services vendus dans l'UE par des entreprises de l'UE et par une taxe aux frontières de l'UE appliquant une fiscalité similaire aux émissions de GES des produits et services importés.

Les recettes de cette fiscalité nouvelle seraient fléchées pour aider les foyers les plus modestes vers une consommation décarbonée et pour le financement de projets contribuant à la lutte contre le changement climatique.

- **ECO4 : Utiliser la commande publique pour accompagner l'agriculture vers une production saine et durable, tout en permettant aux ménages modestes d'avoir accès à cette alimentation**
Plébiscite

Il est proposé d'obliger l'ensemble des cantines publiques (y compris celles des administrations publiques, des hôpitaux, des armées, et de tous les établissements publics ou sous tutelle publique) à réaliser une proportion très majoritaire (largement au-delà de la proportion de la loi Egalim) de leurs achats alimentaires au sein de productions agricoles issues de circuits courts (idéalement locaux) et (en même temps) à faible coût environnemental (au minimum en « agriculture raisonnée », idéalement en « bio »).

Pour les réseaux d'épiceries solidaires et les autres associations d'aide alimentaire, cette obligation serait accompagnée d'un « droit de tirage » sur les volumes d'achat de produits alimentaires durables (« locaux » et « bios ») effectués par les administrations publiques.

Ce fléchage de la commande publique vers une alimentation « locale » et « bio » devra être accompagné par la mise en place d'un système ambitieux d'aides publiques à la conversion écologique des exploitations agricoles, en particulier pour permettre à de jeunes agriculteurs de reprendre des fermes « traditionnelles » pour en réaliser la conversion.

Les actions associatives et citoyennes

- **Actions de formation** collective à la transition écologique et à sa mise en œuvre
 - ✓ Rejoindre un groupe *Laudato Si*
 - ✓ Rejoindre le mouvement Eglise Verte <https://www.egliseverte.org/>
 - ✓ Rejoindre le mouvement Chrétiens unis pour la Terre <https://chretiensunispourlaterre.wordpress.com/>
 - ✓ Rejoindre une AMAP (ou en créer une !)
- **Actions de militantisme** collectif contre le changement climatique
 - ✓ Rejoindre un réseau de lutte contre le changement climatique comme Action Climat
 - ✓ Rejoindre un laboratoire d'idées comme The Shift Project (<https://theshiftproject.org/>)
 - ✓ Soutenir (voir make.org : <https://about.make.org/fr/about-us>) des initiatives citoyennes, notamment des initiatives citoyennes européennes comme celle sur l'arrêt des pesticides de synthèse (<https://nousvoulonsdescoquelicots.org/> et <https://www.generations-futures.fr/>).
 - ✓ Mettre en œuvre l'une des 100 « solutions pour changer la société à l'échelle collective » proposées par la plateforme <https://www.convergences.org/> (qui vise le « zéro exclusion, zéro carbone, zéro pauvreté »).
- **Actions pour convertir son organisation** (association ou entreprise)
 - ✓ Utiliser le « kit de conversion écologique » des Scouts et Guides De France pour engager une démarche de baisse de l'empreinte carbone d'une association dont on est membre actif. (cf. <https://www.sgdf.fr/>)
 - ✓ Inciter son entreprise à réaliser son bilan carbone exhaustif. (cf. <https://www.bilans-ges.ademe.fr/>)

Les actions individuelles

- **Actions de formation** pour une « conversion écologique » personnelle
 - ✓ Se former via « une Fresque sur le climat » (<https://fresqueduclimat.org/>)

- ✓ Lire un ou des « guides de conversion » :
 - i. « Comprendre et vivre l'écologie – 52 semaines avec *Laudato Si* » par Mahaut et Johannes Herrmann ; ed. L'Emmanuel
 - ii. « *Laudato Si* en actes. Petit guide de conversion écologique » par Marie-Hélène Lafage ; ed. Première Partie
 - iii. « Réussir la transition écologique, outils pour agir ensemble » par Grégory Derville ; ed. Terre Vivante
 - iv. « Manuel de la grande transition », direction Cécile Renouard ; ed. Les Liens qui Libèrent
 - v. Les cahiers consomm'acteurs, Larousse (pour devenir un consommateur responsable)
 - vi. « L'entreprise responsable et vivante » par Louise Browaey ; ed. Terre Vivante (pour convertir son entreprise « de l'intérieur » à la RSE)
- ✓ Faire la « conversion écologique » de son épargne : Défossiliser ses placements financiers (par exemple en utilisant un service de « banque durable » comme Helios <https://www.helios.do/>)
- ✓ S'engager dans une démarche de réduction de ses déchets : défi « zéro déchets » (<https://www.famillezerodechet.com/>) ; mise en place d'un compost (30% d'une poubelle est composée de déchets organiques) ; tri sélectif (application : <https://www.citeo.com/>)
- **Actions d'évaluation de son empreinte carbone**, pour en déduire des actions personnelles pertinentes et efficaces à réaliser :
 - ✓ Mesurer :
 - i. Mesurer l'empreinte carbone de ses vêtements : application « Clear Fashion » _ <https://www.clear-fashion.com/>
 - ii. Mesurer l'empreinte carbone de ses trajets : <https://ecolab.ademe.fr/transport>
 - iii. Mesurer l'empreinte écologique de ses achats : application Greenly : _ <https://www.greenly.earth/>
 - iv. Mesurer son empreinte carbone complète :
 - participer à une conférence MyCO2 (animée par Carbone4) (<https://www.myco2.fr/>) ;
 - avec l'Ademe : <https://nosgestesclimat.fr/> ;
 - <https://avenirclimatique.org/micmac/index.php/>.
 - v. Evaluer son empreinte écologique complète (en nombre de planètes) :
 - <https://www.wwf.ch/fr/vie-durable/calculateur-d-empreinte-ecologique> ;
 - <https://www.footprintcalculator.org/>.
 - ✓ Réduire :
 - vi. Travailler sur sa sobriété numérique : <https://www.greenit.fr/>
 - vii. S'approvisionner auprès de l'un des 850 marchés éphémères (circuits courts) en France : _ <https://laruchequiditoui.fr/fr>
 - viii. Acheter bio mais moins cher en s'abonnant : <https://lafourche.fr/>
 - ix. Aller dans un restaurant végétarien : <https://www.happycow.net/>
 - x. Acheter des vêtements de seconde main : <https://www.vinted.fr/> ; _ <https://fr.vestiairecollective.com/>
 - xi. Cuisiner en tenant compte de l'impact environnemental et de la saison : _ <https://www.wwf.fr/recettes-durables>
 - xii. Compenser l'impact de ses recherches internet : Lilo / Ecogine / Ecosia : _ <https://www.lilo.org/> ; <https://ecogine.org/> ; <https://www.ecosia.org/?c=fr>
- **Actions pour soutenir des modèles économiques durables**
 - ✓ Accepter de payer un abonnement à ses médias (sur papier ou en ligne) pour les délivrer de la dépendance à la publicité.
 - ✓ Accepter de payer ses services numériques (messaging, stockage cloud, etc..) pour réduire son exposition à la publicité et permettre le développement d'un écosystème informatique non soumis au consumérisme.

Agir contre le mal-logement

Propositions politiques et institutionnelles

- **LOG1 : Augmenter la construction de logements familiaux qui soient authentiquement sociaux.**
Plébiscite

Nombre de logements dits sociaux sont en fait des logements intermédiaires. Sont aussi comptabilisés comme logements sociaux des foyers de travailleurs, des logements étudiants, des résidences pour personnes âgées. Or le besoin le plus crucial en matière de logement concerne les familles et, parmi elles, les familles les plus précaires. La priorité est donc de rendre accessible aux familles les plus démunies (celles du « premier quartile ») un plus grand nombre de logements qui soient vraiment sociaux : de type PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) réservés aux personnes en situation de grande précarité, et non pas PLS (Prêt Locatif Social).

- **LOG2 : Développer des lieux d'accueil pour accompagner chaque personne mal logée dans son parcours vers l'obtention d'un toit** *Plébiscite*

Il existe plusieurs types de guichets d'information sur l'accès au logement et les droits des mal-logés : les ADIL (associations départementales infos-logement), les mairies, les pôles CCAS, les maisons de justice, etc. Or l'information ne suffit pas pour nombre de personnes qui sont incapables de se débrouiller seules. Ce qui manque, ce ne sont pas tant les lieux d'information que des permanences d'accompagnement individualisé. A titre d'exemple, l'expérience de *l'Espace Solidarité Habitat*, à Paris, gagnerait à être étendue.

- **LOG3 : Imposer plus de places d'hébergement pour en finir avec les « nuitées hôtelières »**

Considérées comme un pis-aller pour les cas d'urgence, les « nuitées hôtelières » et autres mobilisations d'hôtels sont d'un coût exorbitant pour la collectivité. Pour en diminuer le nombre, il faut une augmentation significative des places dans les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les maisons-relais, les foyers de travailleurs, les résidences pour migrants, les logements en intermédiation locative (ex-Solibail). La loi Mole de 2009 n'impose dans les grandes villes qu'une place d'hébergement pour mille habitants. Or quinze places d'hébergement obligatoires pour mille habitants seraient nécessaires si on veut supprimer, par exemple, les nuitées hôtelières dans l'ensemble des communes du Grand Paris. La loi de 2009 devrait être réécrite dans ce sens, en fonction des difficultés locales des communes, avec des délais de mise en œuvre et des sanctions pour carence.

- **LOG4 : Donner aux préfets le droit de mobiliser des logements privés vides ou mis en location sur le marché libre** *EN DEBAT*

Les logements sociaux ne peuvent suffire pour répondre aux besoins des mal-logés. Il faut mobiliser aussi certains logements vacants (trois millions en France !) en mettant effectivement en œuvre la possibilité de réquisition prévue par la loi. Il faut surtout mobiliser des logements du parc privé mis en location. Les dispositifs existent également en ce domaine (Solibail, Louez solidaire etc..), mais ils sont mal-connus. Un texte rendant obligatoire une information de la part des préfets et des maires, à destination des propriétaires qui ont l'intention de louer, permettrait d'affecter certains logements privés à des familles qui ne peuvent en payer tout le loyer. Une compensation financière pourrait être envisagée.

Engagements associatifs

Adhérer à une association locale d'aide aux mal-logés

Exemple d'association : *Habitat et humanisme*. Les familles accueillies par *H et H* ne peuvent pas habiter un logement social car elles ont souvent perdu leurs repères. Elles ont besoin de volontaires pour les aider à s'installer dans le logement mis à leur disposition, pour s'insérer dans le quartier et pour engager leurs démarches administratives (inscriptions aux écoles et crèches, etc.), en liaison avec le travailleur social employé par l'association. Les bénévoles mettent aussi les familles en relation avec divers organismes : alphabétisation, vacances et loisirs, recherche d'emploi. L'association accepte d'autre part les compétences en matière de bricolage, de comptabilité et d'informatique. Enfin *H. et H.* a besoin de volontaires pour rechercher des logements disponibles, des bailleurs sociaux et pour aller solliciter des propriétaires et des épargnants solidaires.

<https://www.habitat-humanisme.org/>

Entrer dans une structure d'accueil de mal-logés près de chez soi

Il est possible de se renseigner sur l'existence, à proximité de chez soi, d'un CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale), d'un Centre d'accueil de nuit, d'un Centre pour migrants, d'un Foyer pour jeunes travailleurs ou encore d'une Pension de famille. Comme le constate *l'Observatoire de la précarité et du mal-logement des Hauts-de-Seine*, ces structures ont de constants besoins de bénévoles et doivent parfois se renouveler. Trois possibilités pour s'engager :

- ✓ Adhérer comme simple membre, afin d'assister aux assemblées générales et d'y prendre conscience des enjeux ;
- ✓ Devenir bénévole, avec un grand champ d'actions possibles ;
- ✓ Entrer par la suite au conseil d'administration d'une de ces structures d'accueil, afin d'y peser, voire d'y prendre des fonctions d'animation.

Propositions d'engagements personnels

Accueillir des mal-logés, mais aussi avoir un rôle d'éveil

Quelques suggestions d'engagements pour ceux qui n'appartiennent pas à une association :

- ✓ Manifester votre intérêt à l'égard des mal-logés autour de chez vous : parler au SDF du coin de la rue, vous assurer qu'il n'est pas isolé, etc.
- ✓ Evoquer dans votre entourage le problème du mal-logement près de chez vous.
- ✓ Prendre ponctuellement un mal-logé chez vous, en alternance par exemple avec deux autres familles : une formule éprouvée avec trois lieux d'accueil qui alternent, moins lourde que d'héberger tout seul quelqu'un chez soi.
- ✓ Aller à la pêche aux idées en participant, chaque fin janvier (souvent à la Défense), à la grande Journée de la Fondation Abbé-Pierre <https://www.fondation-abbe-pierre.fr/>. Ou en recevant régulièrement sa Lettre d'information.
- ✓ Organiser une conférence dans votre commune sur le problème du logement, avec intervention de spécialistes et pistes concrètes de mobilisation pour les participants.
- ✓ Consulter sur internet les informations disponibles pour vous impliquer. Voir par exemple le guide *Soliguide* <https://soliguide.fr/>, ou le dispositif *Solibail* (pour devenir bailleur solidaire <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/louer-solidaire-avec-solibail>). Se renseigner sur la toile pour devenir épargnant solidaire.
- ✓ Combattre les idées reçues de vos voisins ou amis sur tel ou tel projet local de logements sociaux, et vous opposer de façon argumentée à la « diabolisation » des SDF ou des exclus.

Solidarité hors des frontières

Propositions politiques et institutionnelles

- **SOL1 : Pour une politique européenne forte de migration légale *Plébiscite***

En réponse à l'immigration clandestine et afin de lutter contre les trafics indignes des « passeurs », nous suggérons qu'il y ait une véritable politique européenne en matière d'immigration légale. Nous recommandons de faciliter le développement des voies sûres et légales pour les migrants, comme les Couloirs Humanitaires pour les réfugiés, grâce auxquelles ils pourront venir en Europe en toute sécurité et être accueillis, protégés, promus et intégrés.

Le nouveau Pacte européen sur l'asile et la migration comporte des éléments allant dans ce sens mais nous souhaitons que le développement des voies légales soit au cœur de la politique européenne. Nous proposons que soient notamment organisées des migrations légales pour étudier ou pour travailler, à travers l'octroi d'un visa temporaire. Nous souhaitons que le développement des voies légales ne se fasse pas au détriment du respect des droits des personnes arrivées de manière irrégulière.

- **SOL2 : Pour un accueil européen plus humain et solidaire *Plébiscite***

Le Pacte européen sur l'asile propose un mécanisme de solidarité entre les Etats qui nous paraît très insuffisant. Nous souhaitons que le Règlement Dublin, largement dysfonctionnel, soit revu en profondeur et permette notamment que les migrants ayant des membres de leur famille élargie dans un des Etats membres de l'Union européenne aient la possibilité effective d'y introduire leur demande d'asile.

- **SOL3 : Veiller à ce que notre gouvernement n'abandonne pas les engagements de la France au service de l'aide et de la solidarité internationale (0,7% du revenu national – 0,44% en 2019) et continue à soutenir les 17 Objectifs de Développement durable de l'ONU *Plébiscite***

Selon la Banque mondiale, avec la pandémie de Covid-19, jusqu'à 150 millions de personnes dans le monde vont basculer sous le seuil d'extrême pauvreté d'ici à la fin de 2021. Cette augmentation est une première depuis plus de 20 ans. Les pays européens et en premier lieu la France, confrontés à une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, ne doivent pas oublier leurs engagements internationaux.

Engagements associatifs :

Rejoindre ou soutenir l'une de ces associations ou s'inspirer de leur témoignage pour lancer une initiative locale :

- Sant'Egidio (www.santegidio.fr) est une communauté chrétienne, fondée par Andea Riccardi, aujourd'hui présente dans plus de 70 pays. En France, Sant'Egidio a été créé en 1999.

Son action porte une attention particulière aux périphéries et aux personnes en situation d'exclusion et de vulnérabilité (personnes âgées, sans-abris, migrants...), rassemblant des hommes et des femmes de tous âges et de toutes conditions, unis par un lien de fraternité dans l'écoute de

l'évangile et dans l'engagement bénévole et gratuit pour les pauvres et pour la paix. La prière, le service gratuit des pauvres et la recherche de la paix sont ses références fondamentales.

- Les Couloirs Humanitaires permettent l'arrivée sûre et légale de personnes vulnérables en besoin de protection en Europe et prônent un accueil innovant de ces personnes par les citoyens, basé sur la fraternité et l'amitié. (<https://www.humanitariancorridor.org/fr/couloirs-humanitaires/>)

Les Couloirs Humanitaires ont montré pendant la crise que le modèle d'accueil est efficace, et convient à des situations exceptionnelles dans le sens où les familles sont ici chez elles, entourées par des personnes et n'ont pas été exposés pendant le confinement aux mêmes problématiques que d'autres personnes vulnérables (pas de logements collectifs, pas de mises à la rue, pas d'isolement extrême, etc.).

- La DCC (Délégation Catholique pour la Coopération) (<https://www.ladcc.org/>) est le service du volontariat international de l'Eglise en France. Ses volontaires, plus de 400 chaque année, de tous âges, s'engagent dans plus de 50 pays et agissent pour soutenir les projets de partenaires locaux dans tous les domaines de développement et dans tous les types de métiers, et vivre avec la population locale.

Différentes formes d'engagement sont proposées pour contribuer au développement : partir en mission longue durée (1 à 6 ans), partir en mission courte pour un projet spécifique (quelques mois) ou encore contribuer à l'accueil d'un volontaire étranger en France.

- JRS France (<https://www.jrsfrance.org/>) avec son programme « Welcome » : accueil de réfugiés (dont la demande d'asile est en cours de procédure) à domicile par des bénévoles (réseau national de familles et de congrégations religieuses) sur une période de 4 à 6 semaines, avec la coordination d'un référent accompagnateur pour le suivi des réfugiés pendant la durée de l'hébergement pouvant aller jusqu'à 9 mois.

« Il ne s'agit pas d'héberger en urgence mais de permettre avant tout une expérience de rencontre réciproque, le plus difficile à vivre pour les demandeurs d'asile étant l'absence de relations avec celles et ceux croisées dans les rues. L'accueil dans des familles ou des congrégations religieuses, fait l'objet d'un accord préalable régi par de bonnes pratiques d'accueil. »
(<https://www.jrsfrance.org/jrs-welcome/>).

« JRS Jeunes » : activités ponctuelles permettant la rencontre d'égal à égal entre des bénévoles et des réfugiés. Le principe est de partager une activité commune pour favoriser la rencontre et l'échange. Différents types d'activités sont proposés : des activités artistiques (théâtre, par exemple), des randonnées, de la cuisine, en particulier à l'occasion de l'activité « Viens dîner à la maison » où des bénévoles (familles, par exemple) accueillent chez eux un réfugié avec des amis pour partager un dîner préparé ensemble auparavant.

Proposition d'engagement / de discernement personnel

- Convertir son regard sur le migrant, sur l'étranger

Outils numériques et solidarité

Propositions politiques et institutionnelles

- **NUM1 : Assurer un « droit à la connexion », en encourageant les lieux d'accueil institutionnels, associatifs, ou paroissiaux... à s'équiper d'une connexion Wifi de qualité et d'un PC opérationnel** *Plébiscite*

La fracture numérique ne fait qu'amplifier la fracture sociale. Elle fragilise encore davantage les populations à risque, les personnes sans domicile fixe, sans emploi ou isolées. La dématérialisation des services publics, la généralisation du télétravail, le recours à la formation à distance rendent indispensable un accès opérationnel au wifi et l'accès à un matériel adapté pour tous.

A destination des plus fragiles nous proposons :

Le « droit à la connexion » passe par mise à disposition dans des lieux de proximité d'équipements adaptés, une connexion Wifi de qualité, un PC opérationnel, une imprimante. Ce pourrait aussi être des bornes interactives, à l'ergonomie simple, qui seraient présentes dans des lieux de passage obligés (la Poste, lieux d'accueil associatifs, banque alimentaire, lieux d'hébergement...) pour permettre d'accomplir les démarches administratives de première nécessité.

- **NUM2 : Déployer les bonnes pratiques des acteurs de terrain (Emmaüs connect, Hypra ou d'autres...) quant à la formation des accompagnateurs numériques / médiateurs numériques pour faire grandir l'autonomie numérique des usagers** *Plébiscite*

La mise à disposition de matériels est un préalable, qui ne peut suffire. La plupart des personnes ont besoin d'un accompagnement bienveillant et patient pour leur permettre d'améliorer leur autonomie sur le net, afin de répondre à leurs besoins élémentaires (hébergement, nourriture, santé, socialisation...) et d'accéder à leurs droits (Pole emploi, droit d'asile, allocations...). Aujourd'hui cet accompagnement est inégal : le métier de médiateur numérique n'existe pas, chaque accompagnateur (bénévole ou rémunéré) fait de son mieux, avec des objectifs disparates.

- **NUM3 : Promouvoir la mise en place d'un module adapté à chaque classe d'âge, se déployant tout au long du cursus scolaire, pour éduquer les élèves aux usages numériques citoyens, leur donner une compréhension de leur rôle et de leurs responsabilités dans un monde ultra connecté.** *Plébiscite*

Un autre aspect de la solidarité numérique touche aux usages que nous en faisons. En effet, les réseaux sociaux peuvent devenir des vecteurs de fragmentation sociale : relais de théories conspirationnistes, « fake news », insultes favorisées par l'anonymat, renforcement de l'entre soi... Pour qu'ils soient au contraire au service du renforcement de la démocratie, en développant la culture du débat, la confrontation des sources, la responsabilisation, il faut promouvoir largement les usages citoyens du numérique, en particulier auprès des jeunes, les citoyens de demain.

L'éducation aux usages numériques citoyens doit être une priorité éducative portée par tous. Avec l'aide de professionnels formés, à l'école et dans les associations (cf. Génération numérique <https://asso-generationnumerique.fr/>). En s'appuyant sur les outils pédagogiques développés par la CNIL.

Elle suppose une sensibilisation qui passe aussi par les familles. L'action dans les écoles devrait idéalement être renforcée par une campagne nationale de sensibilisation aux usages numériques.

Engagements associatifs :

- Possibilité de rejoindre l'une de ces 3 associations ou de m'inspirer de leur témoignage pour lancer moi-même une initiative locale :
 - ✓ Entourage (<https://www.entourage.social/>),
 - ✓ In Site (<https://www.insite-france.org/>)
 - ✓ 1lettre1sourire (<https://1lettre1sourire.org/>)
- Les 3 associations porteuses de propositions recrutent et forment également des bénévoles
 - ✓ Secours catholique (<https://www.secours-catholique.org/>)
 - ✓ Emmaus connect (<https://emmaus-connect.org/>)
 - ✓ Génération numérique (<https://asso-generationnumerique.fr/>)
- Rejoindre le réseau Optic technology d'Eric Salobir pour contribuer aux réflexions sur les enjeux éthiques des développements numériques (<http://optictechnology.org/>)

Proposition d'engagement / de discernement personnel

- J'attends une année supplémentaire pour remplacer mon ordinateur /mon téléphone
- Je donne mon ancien ordinateur/téléphone à une association ou à un revendeur informatique qui va le recycler
- J'achète mon prochain équipement reconditionné plutôt que neuf
- J'éteins systématiquement mon ordinateur lorsque j'ai fini de m'en servir
- Je ferme l'interrupteur d'alimentation de ma box la nuit
- Je n'imprime que ce qui m'est indispensable
- Je paramètre mon imprimante en NB, brouillon, recto verso
- Je nettoie régulièrement ma boîte mail
- Je ne conserve en stock, que ce soit en ligne ou sur mes équipements, que ce qui m'est nécessaire
- Pour mes commandes ou services en ligne, je privilégie les points de vente de proximité

Territoires et démocratie locale.

Propositions politiques et institutionnelles

- **TER 1 : Pour plus de solidarité, et à la demande des habitants, permettre à l'Etat de privilégier des territoires qui n'auraient pas les capacités pour développer certains programmes en intervenant directement, aux côtés des élus locaux, pour leur déploiement, cette intervention directe devra faire l'objet d'une évaluation partagée. *EN DEBAT***

La subsidiarité est apparue comme une voie de respect de la démocratie locale mais les inégalités entre les capacités d'agir des territoires peuvent rendre nécessaire, sur un projet, de la contourner.

- **TER 2 : Pour dépasser les limites, et les biais de la démocratie participative, et passer à la démocratie coopérative ou implicative, les associations pourront, par délégation des collectivités locales, prendre la responsabilité de concevoir, instruire, et, après accord politique sur le financement, être maître d'ouvrage de projets coopératifs. Cette délégation implique transparence et évaluation publique *Plébiscite***

Engagements citoyens :

- **TER 3 : Mise en place d'un parlement de dons : pour être membre de ce parlement, verser une cotisation, par exemple 75€ par an, la commune doublant la mise. Une session annuelle de ce parlement délibère et vote sur un ou plusieurs projets sociaux à soutenir.**

Pour généraliser les fonds d'initiative citoyenne cofinancés par les collectivités locales, qui sont des leviers pour l'émergence de micro-projets ou d'actions à forte visibilité, il semble intéressant de tester un outil qui fonctionne en Allemagne et, après évaluation de son accueil et de son efficacité, d'en institutionnaliser la possibilité.

- **TER 4 : Pour systématiser un dialogue direct entre élus et associations devant les citoyens il faut que les associations sollicitent les élus de façon publique, avec des dossiers étayés, en ayant le souci d'élargir la réflexion au-delà des frontières habituelles de leur groupe. Les élus locaux doivent s'engager à répondre publiquement à ces interpellations.**

La vie associative locale permet l'éclosion et le suivi d'initiatives citoyennes mais l'efficacité du dialogue entre les collectivités et les porteurs de projets pourrait être souvent améliorée.
(l'expérience des Semaines Sociales de Rueil : www.semsocrueil.com)

- **TER 5 : Rénover les quartiers avec les habitants : l'outil territoire zéro chômeur doit être utilisé pour nourrir la coopération entre artisans et chercheurs d'emploi dans la rénovation thermique ; recherche de complémentarité entre personnes de statuts très différents. Après dialogue entre les acteurs et en cas de débat sur un risque de concurrence déloyale, une décision politique publique sera amenée à arbitrer**

L'efficacité de la politique de la ville nécessite que, au-delà de l'intervention publique dans les infrastructures et surtout du renforcement des services publics dans les territoires exclus de la richesse collective, le tissu associatif soit un outil de cette politique.

Engagement et effort personnel :

- ***Fratelli tutti*** : passer de la proposition politique, sociale, à un engagement personnel, peut être décalé, qui nécessite souvent un effort de discernement, et un nouveau regard sur ce voisin, ces voisins, qui sont mon prochain, dont je suis le prochain.

Et maintenant, qu'allons-nous faire ?

Les participants à la 94^e rencontre des Semaines Sociales de France se sont quittés après avoir débattu des propositions de ce Manifeste, en partageant une envie renouvelée de s'engager.

Quelques pistes pour passer – maintenant – de l'écrit à l'action :

DIRE

Ce que nous avons vécu et débattu pendant cette rencontre

Notre attention aux plus pauvres, notre attachement à la justice et à une consommation plus sobre et plus responsable

Notre espérance

RENCONTRER

D'autres participants ou adhérents aux SSF, pour continuer le débat, affiner certaines propositions ou en proposer de nouvelles

Ceux qui s'engagent déjà aujourd'hui, du responsable de haut niveau au militant associatif local, pour comprendre leurs réalités, leurs joies et leurs tristesses, la complexité des sujets qu'ils ont à traiter

FAIRE

Avec d'autres, dans les champs politiques, citoyens, associatifs, locaux

Faire évoluer son regard et ses comportements

Choisir ses axes d'engagement, identifier des actions et essayer de s'y tenir dans la durée

Nous avons voulu ce Manifeste comme la première partie d'un livre qu'il nous reste à écrire, tous ensemble. Alors, oui, maintenant, **ENGAGEONS-NOUS !**

Les Semaines Sociales de France et leurs antennes régionales vont vous proposer de nombreux rendez-vous et initiatives complémentaires pour continuer à nourrir vos réflexions et votre engagement !

A suivre sur www.ssf-fr.org